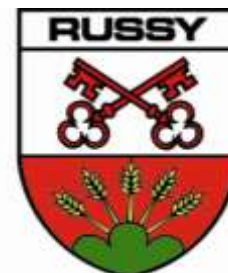


Séance d'informations
du 3 décembre 2013

BIENVENUE

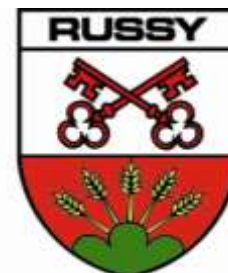


- 1. Accueil des participants**
- 2. Un projet de fusion, dans quel contexte ?**
- 3. Une fusion, pour qui ? Pourquoi ?**
- 4. Notre projet de fusion, comment et quand ?**
- 5. Notre future commune, quel visage ?**
- 6. Notre future commune, quelle identité ?**
- 7. Valbroye, un exemple de fusion**
- 8. Vous avez la parole...**
- 9. Invitation au verre de l'amitié**



**Un projet de fusion, dans quel
contexte ?**

**M. Peter Wüthrich, syndic
de Domdidier**



Les bases légales

Loi du 9 décembre 2010 relative à l'encouragement aux fusions de communes (LEFC).

La procédure de fusions de communes est régie par la Loi sur les Communes (LCo).

Objectifs de l'encouragement aux fusions:

- Renforcement de l'autonomie communale
- Accroissement des capacités des communes
- Accomplissement efficace des prestations communales

Les communes qui envisagent une fusion doivent présenter leur demande au Conseil d'Etat **au plus tard le 30 juin 2015.**

La fusion devra entrer en vigueur **au plus tard le 1^{er} janvier 2017.**



Qu'est-ce qu'une fusion ?

- ➔ **Une réorganisation administrative**
- ➔ **Les noms des villages, les numéros postaux, les adresses ... ne changent pas**



Les fusions dans le canton

Le canton de Fribourg a connu
79 fusions, passant ainsi de

285 à 164 communes

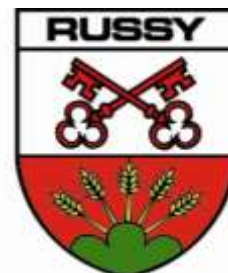


Plan de fusions dans la Broye

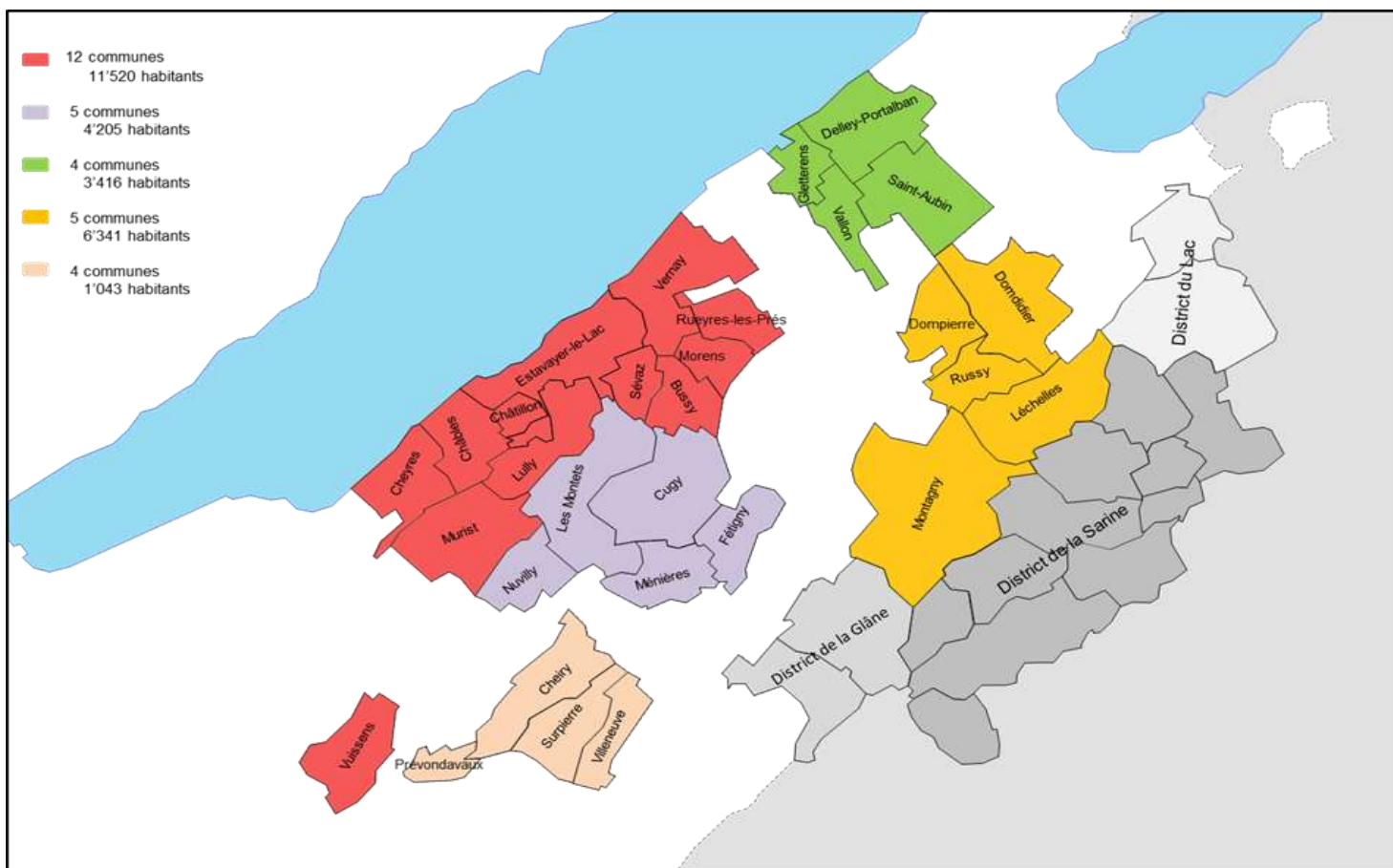
Sur les 30 communes que compte actuellement le district, 27 ont lancé une étude de fusion

Le projet prévoyait initialement un plan entre les communes de Domdidier, Dompierre, Léchelles, Russy et Montagny

Sur demande de la Commune de Montagny, M. le Préfet a accepté de sortir celle-ci du périmètre



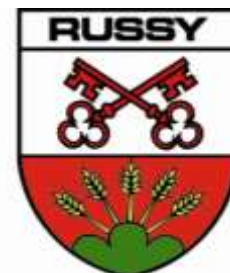
Plan de fusions des communes du district de la Broye





Nos intentions

Les Conseils communaux de Domdidier, Dompierre, Léchelles et Russy ont décidé de prendre leur destin en mains pour créer une commune forte qui joue le rôle de pôle régional

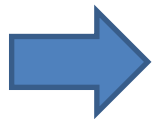


**Pour qui et pourquoi
une fusion ?**

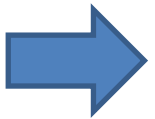
**M. Stéphane Mosimann,
syndic de Léchelles**



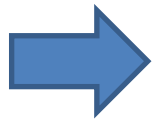
Pourquoi fusionner ?



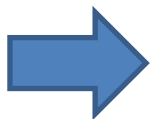
Pour optimiser les ressources et fournir des prestations adaptées aux besoins des citoyens



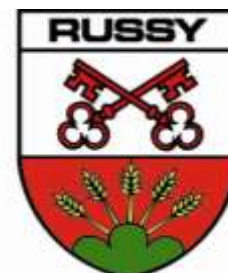
Pour devenir une commune forte de par la taille et le poids politique



Pour disposer d'une marge de manœuvre plus grande



Pour se doter d'outils et d'infrastructures modernes et efficaces



Nos objectifs



Une commune garantissant et soutenant les spécificités locales tout en fédérant les forces de chacune des communes fondatrices au sein d'une nouvelle identité communale



Une commune forte sur le plan démographique, ouverte et respectueuse, fédérant ses différents villages autour d'un développement durable et équilibré



Une commune stable en termes financiers et fiscalement attractive sur le plan régional, pourvue d'une bonne capacité d'investissement (*développement et entretien d'infrastructures*) et fournissant des prestations de qualité à ses citoyens



Nos intentions

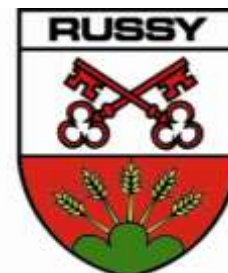
**Les citoyennes et citoyens sont
au centre de notre projet**

**Une fusion qui se réalise avec
vous et pour vous**



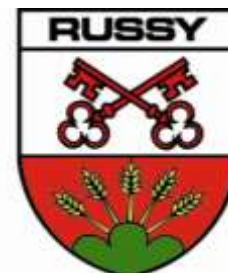
**Notre projet de fusion, comment
et quand ?**

**M. Albert Pauchard, syndic de Russy,
président du Bureau de fusion**



Notre projet de fusion en 4 étapes

Janvier 2012 Décembre 2013	Décembre 2013 Octobre 2014	Octobre 2014 Décembre 2015	1 ^{er} janvier 2016
Souhait d'un projet d'étude Etude du projet de fusion Elaboration d'un projet de convention	Phase institutionnelle Information à la population Votation de la Convention	Mise en place de la nouvelle commune	Entrée en souveraineté



Suite du processus

Elaboration du
projet de convention



Votation de
la convention



Mise en place

de la commune



Entrée en vigueur



Aujourd'hui





Organisation

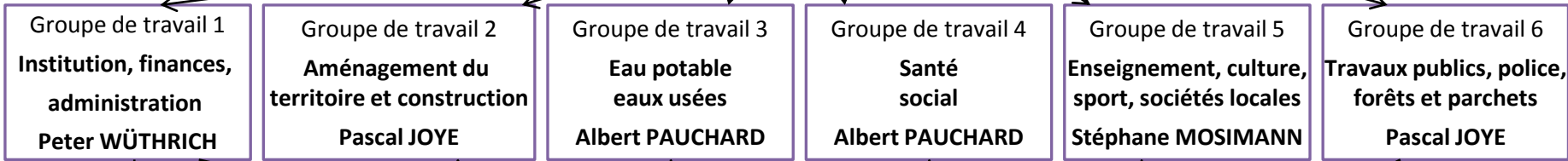


Pascal JOYE
Stéphane MOSIMANN
Peter WÜTHRICH
Albert PAUCHARD, président
Eric BALLAMAN, secrétaire

Bureau de fusion

- ✓ Assure la conduite du projet
- ✓ En est l'instance politique
- ✓ Est composé des 4 syndics et d'un administrateur

Cellule information et communication
 Commission de rédaction



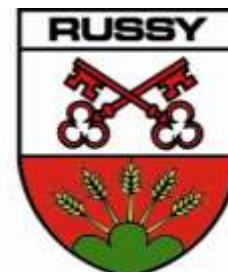
Commission armoiries
 Albert PAUCHARD
 Commission des finances
 Peter WÜTHRICH

- Recueillir et compiler les données des 4 communes
- Analyser les données et faire des propositions
- Rédiger un rapport de synthèse

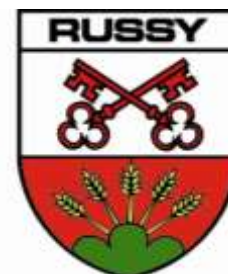


Nos intentions

Une organisation qui met les élus au centre du projet de fusion car ce sont eux qui connaissent le mieux les spécificités de chaque commune

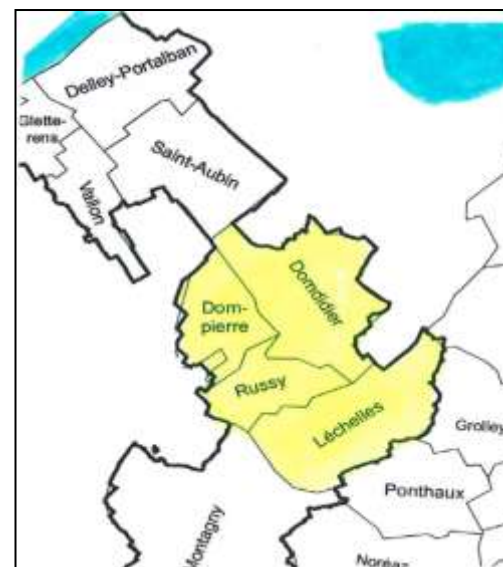


**Notre future commune,
quel visage ?
M. Pascal Joye, syndic
de Dompierre**



Une population, un territoire

Domdidier	2'884	habitants
Dompierre	911	habitants
Léchelles	629	habitants
Russy	211	habitants



➔ Une commune de **4'635 habitants**

➔ Superficie totale : **2'508 hectares**



Nous collaborons déjà...

- ✓ AIDE – STEP – épuration
- ✓ Service de protection de l'adulte (curatelles)
- ✓ Sapeurs-pompiers
- ✓ Protection civile
- ✓ ORCOC
- ✓ Service des forêts – Corporation Forestière de la Basse-Broye



Nos intentions

**Nous voulons une commune
garantissant et soutenant les
spécificités locales tout en fédérant les
forces de chacune des communes
fondatrices au sein d'une nouvelle
identité communale**



Notre future commune

- ▶ **quelle identité ?**
- ▶ quelles institutions ?
- ▶ quelle administration ?
- ▶ quelles finances ?
- ▶ quels services ?



Quel nom ?

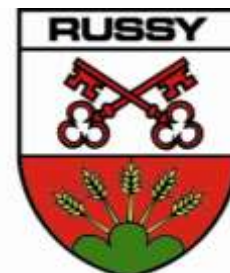
Suite au tout-ménage, nous avons reçu

200 propositions

108 proposaient un nom en relation avec le mot avec

Belmont

Un grand MERCI à tous les participants!



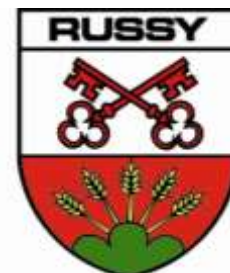
Quel nom ?

BELMONT-BROYE



Quel nom ?

- ➔ **Belmont** fait référence à la forêt du Grand-Belmont qui se situe au centre de la future commune et où se rejoignent les territoires de Domdidier, Léchelles et Russy
- ➔ **Broye** fait référence à la rivière, trait d'union entre les communes de Dompierre et Domdidier mais aussi au district et à la région



Quelles armoiries ?





BELMONT-BROYE

Quelles armoiries ?

- ➔ **Géographique** Le Belmont et la Broye, représentés ici par la colline (Belmont) en sinople (vert) et la rivière (Broye) en bleu, tout comme le nom de la nouvelle commune BELMONT-BROYE.
- ➔ **Historique** Le Belmont a accueilli en son temps la seigneurie du Belmont qui y possédait un château. Il en est de même pour Domdidier, avec la famille de Fégelly , aujourd'hui le château des Sœurs.
- ➔ **Symbolique** Les quatre créneaux symbolisent les quatre communes. Le choix du sable (noir) et de l'argent (blanc) fait référence au canton de Fribourg



BELMONT-BROYE

Nos intentions

A nouvelle commune, nouvelle identité forte, reconnaissable et ancrée dans sa région et son canton

L'identité villageoise est l'une des principales préoccupations des autorités et de la population

Chaque village gardera son nom et son identité propre



BELMONT-BROYE

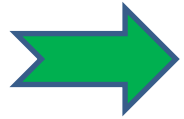
Notre future commune

- ▶ quelle identité ?
- ▶ **quelles institutions ?**
- ▶ quelle administration ?
- ▶ quelles finances ?
- ▶ quels services ?



BELMONT-BROYE

Quelles institutions ?



Conseil communal de 11 membres

Chaque village sera représenté par au moins un membre au Conseil communal dans la législature 2016-2021



BELMONT-BROYE

Répartition par village

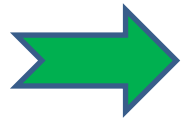
Domdidier	5
Dompierre	3
Léchelles	2
Russy	1

**Les villages forment des cercles électoraux
pour la période législative 2016-2021**



BELMONT-BROYE

Quelles institutions ?



Conseil général de 60 membres

Election au système proportionnel avec la création de cercles électoraux correspondant aux 4 villages pour la première législature

Le Conseil général est la solution la plus optimale pour une représentation équilibrée de la population des quatre villages

Un Conseil général est plus à même de satisfaire aux défis qui attendent la nouvelle commune



BELMONT-BROYE

Répartition par village

Domdidier	30
Dompierre	14
Léchelles	12
Russy	4



BELMONT-BROYE

Nos intentions

Des institutions et une administration au service et à l'écoute de la population

Les droits politiques actuels seront garantis

Les droits de référendum, d'initiative ou de pétition sont maintenus



BELMONT-BROYE

Notre future commune

- ▶ quelle identité ?
- ▶ quelles institutions ?
- ▶ quelle administration ?**
- ▶ quelles finances ?
- ▶ quels services ?



BELMONT-BROYE

Quelle administration communale ?

- ▶ Une administration centralisée à Domdidier, avec ouverture possible de guichets à Dompierre et Léchelles
- ▶ Il est possible que certains services soient déplacés en fonction des locaux disponibles dans les communes
- ▶ Possibilité d'un service à domicile pour les personnes à mobilité réduite



BELMONT-BROYE

Nos intentions

La fusion vise des gains d'efficacité, c'est-à-dire d'offrir plus de prestations ou des prestations de meilleure qualité

Le personnel communal en fonction sera maintenu dans sa configuration actuelle



BELMONT-BROYE

Notre future commune

- ▶ quelle identité ?
- ▶ quelles institutions ?
- ▶ quelle administration ?
- ▶ quelles finances ?**
- ▶ quels services ?



BELMONT-BROYE

Quelles finances ?

Situation actuelle

	Impôts	Contribution immobilière
Domdidier	78.8 %	1.5 ‰
Dompierre	90.0 %	2.0 ‰
Léchelles	80.0 %	2.0 ‰
Russy	75.0 %	2.0 ‰



BELMONT-BROYE

Quel coefficient d'impôt ?

 **72 %**

Cette solution dégagerait une MNA (marge nette d'autofinancement) structurelle de Fr. 1'080'287.00 alors que la capacité totale d'investissement serait de Fr. 22'050'396.00.

Capacité d'investissement: Fr. 22'050'396.00

Montant d'aide à la fusion: Fr. 1'031'280.00

La MNA représente le bénéfice réel avant amortissement supplémentaire et attribution à la réserve non obligatoire



BELMONT-BROYE

Quelle contribution immobilière ?

 **1.50 ‰**

Incidence

2012	Total	Diminution de 2 à 1.50 ‰	Différence
Total	Fr. 1'059'583.50	Fr. 980'818.50	Fr. -78'765.00



BELMONT-BROYE

Nos intentions

**Une commune stable en termes
financiers
et fiscalement attractive sur le plan
régional, pourvue d'une bonne capacité
d'investissement**



BELMONT-BROYE

Notre future commune

- ▶ quelle identité ?
- ▶ quelles institutions ?
- ▶ quelle administration ?
- ▶ quelles finances ?
- ▶ quels services ?**



BELMONT-BROYE

Quelles écoles ?

Aujourd'hui

Cercle de
Domdidier

Directeur
d'établissement

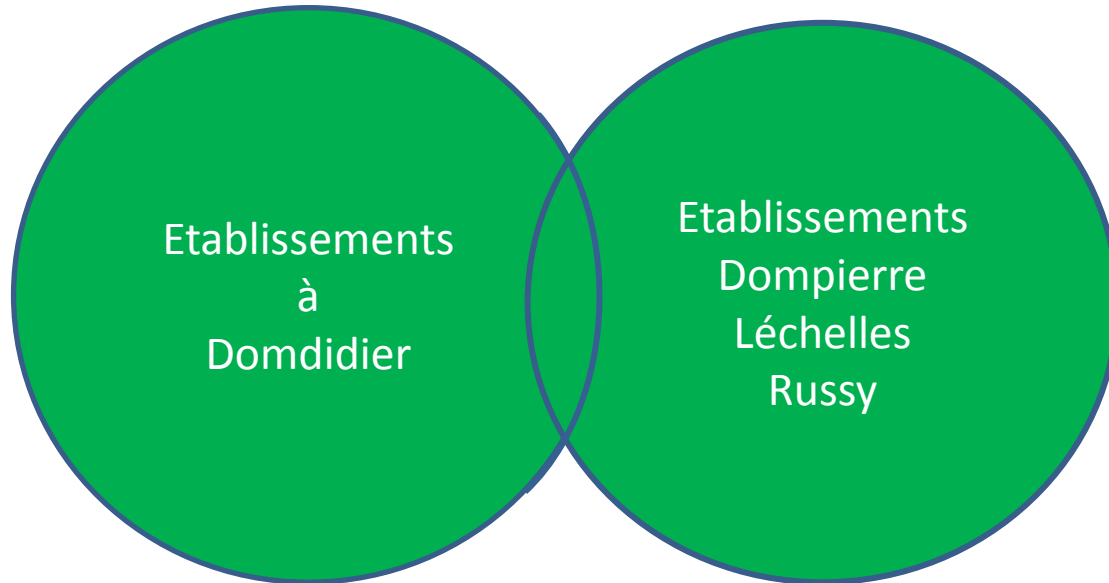
Cercle de
Dompierre
Léchelles
Russy



BELMONT-BROYE

Quelles écoles ?

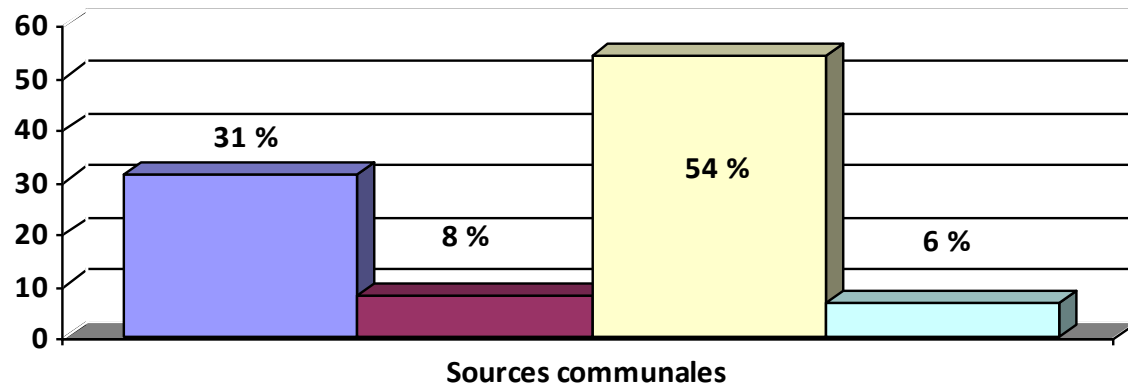
Demain





BELMONT-BROYE

Quelle eau potable ?



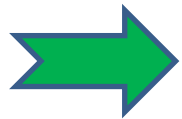
■ Sources communales ■ ABV ■ Léchelles ■ Corcelles

Le prix du mètre cube d'eau
sera déterminé pour un taux de couverture de 100 % des frais.

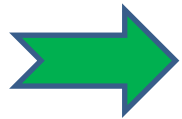


BELMONT-BROYE

Quelle gestion des déchets ?



Déchetteries locales. Maintien des bennes compacteuses dans les villages



Possibilité d'accès à chaque déchetterie

	Taxe déchets	Taxe personnelle / couple
Domdidier	0.40 / kg	30.00/pers. 50.00/couple
Dompierre	0.28 / kg	60.00/pers.
Léchelles	0.45 / kg	60.00/pers.
Russy	0.50 / kg	30.00/pers.



BELMONT-BROYE

Quels services de voirie et des routes ?

- ▶ Aide en personnel et machines lors de gros travaux
- ▶ Possibilité de réaliser certains travaux importants
- ▶ Machines appropriées à disposition
- ▶ Diminution du travail confié à l'extérieur
- ▶ Service de piquet durant l'hiver avec un personnel plus important, donc diminution des heures le week-end



BELMONT-BROYE

Quel aménagement du territoire ?

- ▶ **Le territoire de la future commune sera simplement et exactement celui du territoire cumulé des 4 communes actuelles**
- ▶ **Les PAL sont en révision dans les communes respectives**



BELMONT-BROYE

Quelle gestion des parchets communaux ?

- ❑ Dans les 4 communes, une nouvelle attribution des terres s'effectue lors du départ à la retraite des paysans locataires.
- ❑ L'attribution des terres est un exercice délicat. L'option est de favoriser les jeunes agriculteurs.
- ❑ Il faudra uniformiser nos règlements dans le cadre des futures attributions.
- ▶ **47 paysans/agriculteurs/exploitants.**
- ▶ **Surface des parchets communaux: 8'411 ares.**



BELMONT-BROYE

Quelle vie de village ?



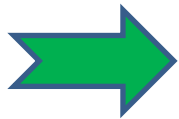
Les sociétés locales restent le ciment et le ferment de la vie villageoise



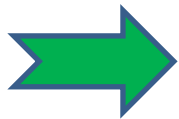
Les villages ne doivent pas devenir des cités-dortoirs sans animations.



La commune apporte son aide aux sociétés villageoises pour leur permettre d'animer la vie villageoise par une politique active de soutien



Actuellement une cinquantaine de sociétés actives dans nos quatre villages



La fusion des communes n'entraîne pas une fusion des sociétés



BELMONT-BROYE

Nos intentions

Une commune fournissant des prestations de qualité à l'ensemble de ses citoyens, des services efficaces et de proximité

Une commune qui favorise la vie des villages et les sociétés locales

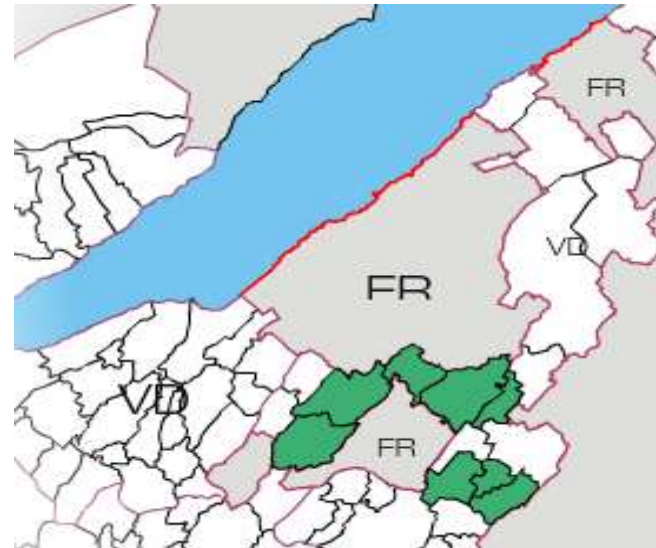


BELMONT-BROYE

Valbroye, un exemple de fusion

Présentation par






M. Guy Delpedro, syndic





BELMONT-BROYE

Informations à la population

-  1^{ère} séance d'informations générale le 3 décembre 2013 (**non obligatoire**)
-  Séances d'informations dans les quatre communes – printemps 2014
-  2^{ème} séance d'informations générale – 9 semaines avant la votation – juin 2014 (**obligatoire**)
-  Ouverture du site Internet www.belmontbroye.ch
-  Publication de 3 bulletins d'informations Infos Belmont-Broye



BELMONT-BROYE

**Belmont-Broye,
j'y crois**



BELMONT-BROYE

**Merci de votre
attention**

Vous avez la parole...